Questions orales

eu pour effet de créer une relation constructive entre le gouvernement et mon Bureau au cours des quatre dernières années.

J'estime que cette bonne relation a été très utile au Parlement, aux Canadiens et au gouvernement. J'ai confiance qu'elle se maintiendra.

M. MacDonald (Dartmouth): Monsieur le Président, cela ne va pas jouer aujourd'hui en faveur du gouvernement.

Ma question supplémentaire s'adresse au vice-premier ministre. Les lignes directrices du Conseil du Trésor précisent bien, et je cite, que les avions d'affaires «ne devraient être utilisés que dans les cas où le service aérien commercial n'est pas disponible ou adéquat, et seulement pour les voyages effectués pour les affaires du ministre ou du ministère».

Nous savons que le gouvernement refuse de communiquer au vérificateur général des renseignements qui pourraient bien prouver qu'il y a véritablement abus de confiance. Ma question donc est la suivante: combien de ministres d'État du présent gouvernement se retrouveraient dans la même situation que Suzanne Blais-Grenier si on laissait le vérificateur général faire son travail et si on lui remettait toutes les données concernant les dépenses du gouvernement et des ministres?

M. de Cotret: Monsieur le Président, nous nous sommes engagés hier, à la Chambre, à fournir à tous les députés les renseignements suivants: le nombre de déplacements que chaque ministre a effectués dans un avion de l'État, la date, l'itinéraire et le nom de tous les passagers de chaque vol d'un avion de l'État, la raison pour laquelle on a utilisé un avion de l'État et le coût d'utilisation de cet avion. Jamais un gouvernement ne s'est montré aussi transparent.

Comme mon collègue est friand de questions, il pourrait peut-être nous expliquer pourquoi, en 1984, le gouvernement antérieur a utilisé les avions de l'État à 677 occasions, nombre que nous avons ramené à moins de 300.

[Français]

M. Paul Martin (LaSalle—Émard): Monsieur le Président, ma question s'adresse au président du Conseil du Trésor. Hier, le Vérificateur général a redit une vérité que tous connaissent, et je cite:

Le gouvernement pourrait être moins gourmand pour les taxes, s'il était plus efficace pour les prélever et s'il maximisait la livraison de ses services.

Ma question est la suivante, monsieur le Président: Comment le gouvernement peut-il justifier de dévaliser les payeurs de taxes avec son projet de loi sur la TPS, lorsqu'il n'est même pas capable d'administrer sainement les finances publiques? [Traduction]

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Si vous le permettez, monsieur le Président, j'aimerais rappeler au député le bilan du gouvernement actuel au chapitre de ses dépenses.

Nous avons limité la croissance de ces dépenses à 3,6 p. 100 par an depuis l'année financière 1984–1985. Je lui ferai remarquer que le gouvernement précédent avait autorisé un accroissement de 14 p. 100 de ses dépenses au cours des quatre années antérieures. C'était 5 p. 100 de plus que l'inflation. Notre propre taux d'accroissement des dépenses est de un demi p. 100 inférieur au taux d'inflation. Entre l'année financière 1984–1985 et l'année financière 1988–1989, le gouvernement est parvenu à réduire de 10 p. 100. les frais fixes au chapitre de l'éclairage, du chauffage, de la location, des traitements et des salaires. Voilà qui démontre jusqu'à quel point le gouvernement surveille ses dépenses.

Comparons donc notre bilan à celui des provinces. Avec un taux de croissance de nos dépenses de 3,6 p. 100, nous avons aussi bien fait que n'importe laquelle des provinces. En effet, le taux de croissance de leurs dépenses s'échelonne entre 3,6 p. 100 et 9,5 p. 100 pour l'Ontario. Le taux de croissance moyen des dépenses des provinces est de 6,4 p. 100, soit près du double du taux de croissance des dépenses du gouvernement fédéral.

• (1440)

Si le député veut être honnête avec lui-même, il devra indubitablement reconnaître que le bilan du gouvernement actuel pour ce qui est de ses dépenses est excellent.

M. Martin (LaSalle—Émard): Si le ministre veut être honnête avec les Canadiens, monsieur le Président, il devra faire infiniment mieux. Le gouvernement actuel ne maîtrise plus ses dépenses. Comme l'a signalé le vérificateur général, il n'arrive pas à restreindre l'appareil bureaucratique. Il se propose maintenant de tripler le nombre des percepteurs de taxes. Le gouvernement n'a pas le droit d'accroître les taxes à moins de pouvoir faire la preuve que c'est là sa dernière planche de salut.

Pourquoi le gouvernement ne gère-t-il pas à bon escient les finances de notre pays au lieu de chercher à convaincre les Canadiens d'accepter cette taxe de vente tout à fait inacceptable?

Une voix: Bravo!

M. le Président: À l'ordre. Le ministre n'a peut-être pas entendu la question.

M. Wilson (Etobicoke-Centre): Monsieur le Président, j'ai entendu le député déclarer que le gouvernement ne maîtrisait pas ses dépenses. Puisque nous parlons du vérificateur général, j'aimerais rappeler au député qu'il y a une dizaine d'années, le vérificateur général avait accu-